

Question orale, séance du Parlement du 26 avril 2023

Achats-test pour les « puffs » ?

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues,

En octobre 2022, je posais une question orale sur la problématique de consommation de cigarettes électronique jetables, les puffs, par des enfants et des adolescents. Le service de l'enseignement jurassien avait confirmé que ce phénomène était déjà présent dans des classes primaires.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que ces produits chimiques sont toxiques et engendrent une forte dépendance.

Le Gouvernement m'avait répondu que la vente de ces produits était interdite aux mineurs depuis septembre 2022, qu'il avait entrepris des mesures de préventions ciblées, des communications aux parents, enfants et aux points de vente de ces puffs.

Les retours de la population et du terrain démontrent que ces produits continuent de circuler couramment et trop facilement parmi les adolescents et les enfants.

La Tribune de Genève nous apprenait ce lundi que lors d'une campagne de contrôle, 40 % d'achats-test de puffs ont débouché sur une vente illégale à des mineurs. Ces résultats sont véritablement très inquiétants et tout porte à croire, en discutant avec les milieux concernés, que ces ventes illégales sont également fréquentes dans notre canton.

Face à ce problème de santé publique, est-ce que les autorités cantonales prévoient également des achats-tests pour les puffs, ou d'autres mesures, afin de vérifier si la loi est respectée et ainsi protéger la jeunesse ?

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Fabrice Macquat

Président du groupe parlementaire socialiste